

04 JAN. 2021

Département
de l'Isère**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE PRIMARETTE**

L'an deux mille vingt, le 17 décembre à 20h30, le Conseil Municipal de la commune de Primarette, régulièrement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Serge MERCIER, Maire.

Nombre de conseillers : 14

Nombre de présents : 14

Etaient présents : MERCIER Serge, FAVRE-PETIT-MERMET Patricia, GAS Marcel, ROSTAING Jean-Pierre, CICOCELLA Sébastien, ROMATIF Julien, HUMBERT Régis, GODET Arnaud, MONIN Florence, FANJAT Pierre, POURCHERE Jean-Daniel, NORMAND Corinne, GENTIL Dominique, GUERRERO Elisabeth,

Absent excusé :

Date de la convocation : 11 décembre 2020

Secrétaire de séance : FAVRE-PETIT-MERMET Patricia

Objet de la délibération : Demande de subvention à la région dans le cadre du Plan Bonus Relance 2020-2021

M.le maire informe l'assemblée que la région Rhône Alpes Auvergne a mis en place le plan BONUS RELANCE 2020-2021, pour une relance de l'économie locale. Dans ce cadre M.le Maire propose de demander une subvention pour l'aménagement du cimetière communal ainsi que pour la remise en état des murs d'enceinte et du mur de soutènement du cheminement intérieur dont le coût s'élève à 68 078€.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte la proposition, à l'unanimité des membres présents.

Ainsi fait et délibéré ce jour, le 17 décembre 2020

Le Maire,
Serge MERCIER

